

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-BRICE-SUR-VIENNE
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 23 DECEMBRE 2019

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Brice-sur-Vienne s'est réuni, en séance extraordinaire, le 23 décembre 2019, au lieu ordinaire de leur séance, sur convocation en date du 20 décembre 2019 qui leur a été adressée par le Maire, Sylvie TUYÉRAS, conformément aux articles L 2121-7 et L 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Présents : Sylvie TUYÉRAS, Maryse MAGOUTIER, Thierry GOURAUD, Christine BERLAND, Chantal PAULAT, Marie-Claude CHABERNAUD, Annie SOULAT, Laure COINDEAU, Christophe USCAIN, Stéphane PREVOST, Laëtitia CALENDREAU

Absents : Sylvie LIPPENS, Thierry GARAUD, Franck GIETHLEN, Stéphane THOMAS

Procurations : NEANT

Désignation du secrétaire de séance : Maryse MAGOUTIER

Adoption du procès-verbal de la séance précédente : Adopté à l'unanimité

N° 2019095 Délibération portant sur DM4 du budget général

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

- PREND la décision modificative n° 4 suivante, budget primitif général 2019.

FONCTIONNEMENT

ART	DEPENSES	MONTANT	ART	RECETTES	MONTANT
023	Virement à la section d'investissement	5 000,00	6419	Rembt sur rémunération	5 000,00
TOTAL		5 000,00	TOTAL		5 000,00

INVESTISSEMENT

ART	DEPENSES	MONTANT	ART	RECETTES	MONTANT
202	Etudes, élaboration, modification et révision des documents d'urbanisme	5 000,00	021	Virement de la section fonctionnement	5 000,00
TOTAL		5 000,00	TOTAL		5 000,00

FONCTIONNEMENT

ART	DEPENSES	MONTANT	ART	RECETTES	MONTANT
023	Virement à la section d'investissement	5 000,00	6419	Rembt sur rémunération	5 000,00
TOTAL		5 000,00	TOTAL		5 000,00

INVESTISSEMENT

ART	DEPENSES	MONTANT	ART	RECETTES	MONTANT
202	Etudes, élaboration, modification et révision des documents d'urbanisme	5 000,00	021	Virement de la section fonctionnement	5 000,00
TOTAL		5 000,00	TOTAL		5 000,00

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-BRICE-SUR-VIENNE
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 23 DECEMBRE 2019

Décisions prises dans le cadre des délégations de pouvoirs de Madame le Maire depuis la séance précédente :

NEANT

Séance levée à 20h20